



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 3 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le ministre des Finances concernant l'ouverture et la fermeture de comptes bancaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député